

Protection de la nature et développement: cas du Parc national du Belezma (Monts de Batna, Algérie).

MOHAMMED SAHLI*

Jel classification : Q 260

1. Introduction

En Algérie, la loi de la protection de l'environnement de 1983 attribue plusieurs fonctions au Parc National du Belezma. Cet espace, réservé à la protection de la nature, constitue en même temps un territoire de récréation de plein air ainsi qu'un lieu privilégié de la recherche scientifique. Cependant, le mode de vie des populations locales est resté étroitement attaché aux ressources naturelles du parc

Les attributions accordées au parc national du Belezma sont-elles antinomiques avec l'utilisation traditionnelle de ses ressources ? Autrement dit, ces nouvelles fonctions risquent-elles de compromettre l'avenir de la protection de la nature ? En limitant les droits d'accès aux forêts (par exemple, le pacage en forêt, la collecte de bois...), de nouvelles fractures sociales prennent forme. Les sources de conflits avec les populations locales deviennent de sérieuses contraintes à la protection des ressources et posent des difficultés supplémentaires à la gestion.

Le Parc National du Belezma est donc un espace forestier caractérisé par la présence de cédraies subissant une pression anthropique sévère. Les troupeaux domestiques pâturent en pleine cédraie représentent le trait dominant de cette contrainte. Les difficultés de sa régénération sont aggravées par la présence d'un insecte ravageur (*Thaumetopoea bonjiani*), découvert en 1982 au Belezma, s'at-

Abstract

Le Parc National du Belezma est un carrefour biogéographique, à la croisée des influences nord-méditerranéenne subhumide et subtropicale aride. C'est aussi le lieu des derniers vestiges de forêts de l'espèce *Cedrus atlantica* face au grand désert du Sahara. Ces formations végétales sont les terrains de parcours privilégiés des populations locales environnantes.

Cette situation devient une contrainte sérieuse à la protection des ressources naturelles et pose des difficultés supplémentaires à la gestion. Afin de desserrer la pression sur ces ressources, l'administration a lancé des projets de développement agricole au profit des communautés locales à la périphérie de cet espace.

Les résultats et l'impact de cette stratégie de développement sur la protection du parc et l'amélioration des conditions de vie des populations sont analysés et discutés en suggérant la nécessité d'impliquer les populations dans la protection du patrimoine naturel.

Résumé

*The National Park of the Belezma is a crossroad biogeographical, to the crossing of influences north Mediterranean subhumid and arid subtropical. It is also the place of the last vestiges of forests of the species *Cedrus atlantica* facing the big desert of the Sahara. These plant formations are lands of privileged courses of the surrounding local populations. This situation becomes a serious constraint to the natural resource protection. It poses supplementary difficulties in the management. In order to loosen the pressure on these resources, the administration initiated some agricultural development projects to the local community profit in periphery of this space.*

Results and the impact of this development strategy on the protection of the park and the improvement of the life conditions of populations are analyzed and are discussed while suggesting the necessity to imply populations in the protection of the natural heritage.

taquant aux cèdres affaiblis par une succession d'années sèches étalées sur la décennie 1992-2002. Cette réalité a obligé l'administration à mettre en place de nouveaux modes de gestion respectueux de la nature et des habitants.

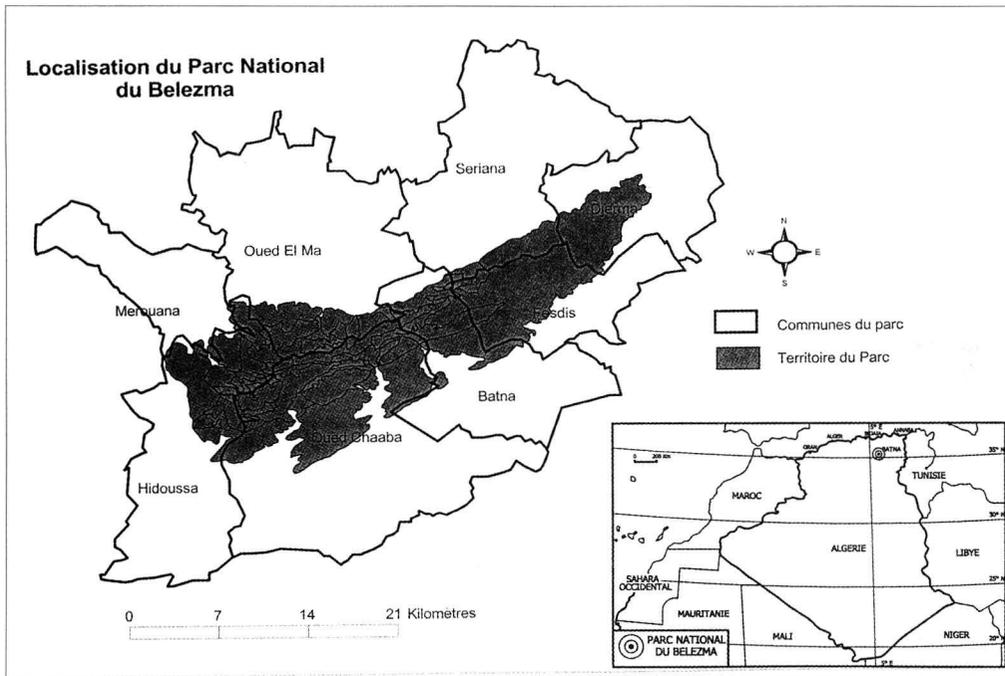
Trois questions importantes se posent aux gestionnaires du PNB : Comment promouvoir de nouvelles formes de conciliation entre les objectifs essentiels du parc et les formes traditionnelles d'utilisation des terres ? Comment concilier entre les besoins et les intérêts des populations locales et la réalisation des objectifs de conservation du patrimoine naturel ? Comment les impliquer dans la gestion du patrimoine naturel ?

La viabilité des initiatives de protection de la nature demeure fortement liée aux moyens dont sont pourvus les établissements concernés, à la nature des relations qu'elles entretiennent avec les différents acteurs du développement et aux mécanismes de consultation et d'insertion des populations dans le processus de gestion des ressources naturelles. Par conséquent, une stratégie destinée à encourager une démarche pluraliste visant à associer le couple conservation-développement doit tenir compte de cette réalité pour atteindre les objectifs fixés.

2. Localisation du Parc National du Belezma

Les Monts du Belezma (ex-Monts de Batna) sont situés à 35° de Latitude Nord et de part et d'autre à 6° de longitude

* Département de l'Aménagement du territoire, Université Mentouri-Constantine (Algérie)



Est (voir carte de localisation). Ils se présentent comme une série de petits massifs coincés entre les Monts du Hodna à l'ouest et le massif des Aurès au nord-est, tandis qu'au nord-ouest et au sud-ouest, ils surplombent les plaines de Merouana et la vallée de Batna.

Leur structure générale se caractérise par l'orientation des massifs montagneux du sud-ouest au nord-est. C'est une succession de montagnes en double alignement, grossièrement parallèles et échelonnées du S.W. au N.E. Cette disposition favorise, au plan climatique, les versants sous le vent du N.W. et N.E., frais et humides, alors que les vents chauds et secs de l'été soufflant du Sahara pénalisent les versants méridionaux. Ces faits ont un impact majeur sur la qualité des couverts végétaux.

La variation altitudinale détermine une succession verticale des climats dont les effets biogéographiques se traduisent par un étagement des types de végétation lorsqu'on s'élève en hauteur. C'est le cas des formations végétales du Belezma.

3. Le parc national du Belezma : un carrefour biogéographique

Les particularités de sa situation géographique et la singularité de ses relations avec les massifs voisins font du PNB un maillon original de la chaîne atlasique. Le massif de l'Aurès et les monts du Bou Taleb sont à portée de vue par-dessus les vallées qu'ils côtoient.

Le territoire des monts du Belezma est situé à l'est des Monts du Bou Taleb, se prolongeant jusqu'au centre de l'Algérie par le djebel Maadid et les massifs des Bibans (Portes de Fer). Ces massifs montagneux constituent la ligne de partage des eaux entre les bassins telliens du nord et les bassins sahariens du sud. Les liaisons biologiques par

les crêtes et les cols sont à l'origine de la répartition des espèces animales et végétales. De par sa position, le parc national est aussi une zone de contact, un carrefour biogéographique entre les massifs de l'Aurès à l'est, les monts du Bou Taleb à l'ouest, les Hautes Plaines Constantinoises au nord et les massifs de l'Atlas saharien au sud. La vallée de Batna ouvre le Belezma aux influences sahariennes du bassin du Hodna.

La richesse patrimoniale est favorisée par cette position biogéographique. Des monts du Bou Taleb jusqu'au massif du Belezma, ces montagnes représentent non seulement des voies de communication pour les hommes, mais aussi des axes de migrations facilitant le déplacement et la dispersion

de la flore et la faune septentrionale des montagnes du nord de l'Algérie. La proximité des vastes étendus d'espaces forestiers des massifs de l'Aurès est un atout supplémentaire pour assurer le maintien de la diversité biologique du Belezma.

Situé à la croisée des massifs sahariens et telliens, le Belezma a un rôle de réservoir biologique favorable à la dispersion et à la migration des espèces, de régulation des équilibres naturels et de producteur de ressources économiques et sociales. C'est aussi un territoire de vie d'une population de plus de 300000 habitants (recensement de 1998) qui a su façonner et protéger un patrimoine naturel et culturel exceptionnel.

4. L'importance des cédraies

Le cèdre est considéré par les forestiers comme la plus précieuse des essences forestières d'Afrique du Nord pour la production de bois d'œuvre. Il est répandu en aires disjointes à travers tout le Maghreb et couvre près de 120000 ha au Maroc et 26000 ha en Algérie.

De toutes les formations forestières les plus remarquables sur l'Atlas saharien du nord-est algérien, seules les cédraies et les pinèdes constituent de véritables peuplements de belles forêts, le reste des couverts végétaux n'étant que des maquis ou garrigues plus ou moins arborés. En effet, c'est dans cette région que l'on retrouve les plus vastes étendues de forêt de cèdre du pays (13000 ha) ainsi que la pinède la plus grande du pays, Beni Melloul : 80000 ha d'un seul tenant.

Sur les monts du Bou Taleb, les cédraies ont été totalement dévastées. Ce n'est que sur le massif de l'Aurès que l'on rencontre des étendues appréciables de cette essence très prisée pour son bois. La superficie totale occupée sur ce

massif est de 8000 ha, morcelés en quatre forêts : forêt du Chelia, d'Ouled Yacoub, de Sgag et des Ouled Fedhala. C'est sur le massif du Belezma que l'on trouve une cédraie de 5000 ha d'un seul tenant. Cependant, dans ces zones, le cèdre est à la limite méridionale de son aire de répartition, dans un climat semi-aride à subhumide, à une altitude où le total moyen des pluies ne dépasse que rarement les 500 mm par an.

Si en Afrique du Nord le cèdre semble régresser sur la façade saharienne, il n'en n'est pas de même dans les pays de la Méditerranée européenne où il connaît un certain succès en reboisement. Grâce à des productions inégales dans son aire d'origine, à son dynamisme et sa rusticité, il contribue à la production de bois de menuiserie. En plus de son intérêt économique, il revalorise les paysages par son esthétique inégale : un port élevé qui dégage une impression de majesté et de puissance.

Le cèdre, réputé pour ses qualités en ébénisterie, est le plus recherché par les menuisiers de la région. Il subit une pression énorme étant donné que le bois d'importation est de plus en plus cher sur le marché algérien. Aujourd'hui, les coupes illicites de cèdres sont fréquentes, y compris sur le PNB. Toutefois, l'utilisation de cette essence remonte à l'antiquité. Mais c'est la colonisation française qui a eu les conséquences les plus néfastes sur ces forêts. De nombreuses insurrections (1850 - 1859 - 1879 - 1916 - 1954) ont totalement déstructuré des sociétés paysannes vivant essentiellement sur les terres des vallées intelligemment aménagées. Les populations ont été refoulées dans la forêt dont elles allaient dépendre de plus en plus. Ceci a entraîné des défrichements, des incendies et surtout le pacage en forêt. Par ailleurs, d'énormes quantités de bois ont été prélevées par des compagnies de bûcherons militaires pour la construction de leur casernement (Batna, Biskra, Khenchela, Constantine). D'autres volumes de bois furent abattus par des colons concessionnaires, d'abord sur le massif à la périphérie des villes, ensuite sur les massifs de plus en plus éloignés.

Aujourd'hui, les massifs forestiers du Belezma se présentent en grande partie sous forme de lambeaux de forêts délabrés, entourés de maquis ou garrigues de chênes verts ou de genévriers. Les deux tiers des surfaces boisées sont constitués par ces derniers types de formations végétales, stades de régression de la forêt et indices de dégradation très avancée. Actuellement, cette espèce a un pouvoir d'expansion quasi nul en raison d'une régénération naturelle difficile et capricieuse. De plus, cette essence connaît une mortalité élevée sur de vastes espaces dans le Belezma et l'Aurès à cause du dépérissement. On peut dire, sans risque de se tromper, qu'elle est en régression. De vastes surfaces de bois ont dépéri sur pied au cours de la décennie 1991 - 2000, affectant les versants méridionaux externes. Cette régression ne tiendrait pas uniquement aux attaques d'un insecte xylophage découvert en 1982 (*Thaumetopoea bonjiani*) dans les forêts

Tab. 1. Les agglomérations autour du PNB de 1987 à 1998

Agglomérations	1987	1998	Commune
Batna	177600	242940	Batna
Hamla	1137	5924	Chaaba
O.Chaaba	1084	878	Chaaba
Merouana	12564	34788	Merouana
Ali Nmeur	4146	7318	Merouana
O.El Ma	6302	9742	O.El Ma
O.Menaa	1518	2705	O.El Ma
Seriana	4322	7318	Seriana
Fesdis	0	848	Fesdis
Sidi Khiaar	0	836	Djerma
R'haouet	972	1121	Hidoussa
Nefla	0	444	Hidoussa
Bouakaz	0	841	Fesdis
Benchadi	0	602	Fesdis
total	203343	316305	

du Belezma mais aussi à l'homme et ses troupeaux.

C'est ce qui explique pourquoi il est très important que cette essence bénéficie d'une protection des plus strictes non seulement sur les monts Belezma, mais aussi dans l'ensemble des pays du Maghreb.

5. La population et l'utilisation actuelle des terres

La population qualifiée d'épave dans les recensements est en réalité regroupée dans des hameaux assez importants. Aujourd'hui, les fermes isolées sont abandonnées. La population résidente autour du parc national se répartit sur huit communes de la wilaya de Batna: Batna, Merouana, Seriana, Oued El Ma, Hidoussa, Djerma, Fesdis et Oued Chaaba. Habituellement, la répartition spatiale de la population est calculée selon la densité de population par km². Ce critère n'a aucune signification dans le cas des communes de montagne du PNB. Les derniers hameaux habités jusque en 1992, (par exemple, Tinezuouagh qui comptait près d'un millier de personnes ou les fermes de Kasserou) ont fini par être abandonnés, leurs habitants ayant rejoint les différents centres à la périphérie du PNB. Aujourd'hui, la population est concentrée dans les agglomérations chef-lieu de commune ou agglomérations secondaires. On dénombre quatorze agglomérations (voir tableau 1) dont huit dépassent au total le millier d'habitants : Merouana, Ali Nmeur, Oued el Ma, Seriana, Fesdis, Hamla, R'Haouet et O.Menaa, en plus de la ville de Batna chef-lieu de wilaya. Ces centres forment une couronne de gros bourgs au pied des monts du Parc national du Belezma. Les trois quarts de la population sont regroupés dans la ville de Batna. Selon le critère du recensement de 1998, il s'agit d'une population urbaine. En réalité, les quartiers périphériques de cette ville ont une ac-

tivité rurale. Toujours est-il que la population de la couronne du centre se caractérise par un mode de vie rural, fortement attaché aux ressources naturelles du PNB. Cette répartition de la population a une incidence directe sur le PNB et l'exploitation de ses ressources.

Les pratiques d'utilisation des terres sont restées très archaïques. La majorité des populations résidentes dans la couronne des agglomérations rurales autour du parc base l'essentiel de leurs activités sur des pratiques agricoles traditionnelles. Ces pratiques se réduisent à un système de culture céréale – élevage de type extensif, occupant des enclaves de terres en forêt ou sur les piémonts de la montagne. Ces enclaves agricoles de surfaces réduites et morcelées sont situées sur des terres ingrates. Dépendant des aléas climatiques et travaillées selon les techniques culturales traditionnelles, elles n'offrent que des rendements dérisoires.

L'élevage extensif se caractérise par un cheptel disparate, fait de quelques têtes d'ovins et de caprins, constituant le plus souvent le capital familial et qui pâture en forêt sous la conduite d'un berger. Le cheptel bovin formé par de petits troupeaux, souvent originaires du même hameau, est lâché en semi-liberté en pleine forêt et récupéré tous les soirs.

Les effectifs de cheptel répartis par ménage n'apparaissent pas très importants : une moyenne de 25 à 30 têtes d'ovins et caprins et 1 à 2 bovins par famille selon un dénombrement communal de 1996. Par contre, la pratique de l'élevage extensif sur les terres de montagne est très répandue et représente un apport significatif au revenu des familles rurales. Cela se traduit par un troupeau important qui pâture librement sur les terres domaniales et les forêts du PNB.

Il est clair que ce type de pratique entraîne des effets néfastes sur la flore et le sol. Elle fait payer un lourd tribut à la régénération naturelle de la forêt qui devient problématique. Ce sont les jeunes pousses d'arbres qui payent le plus lourd tribut, ce qui se répercute négativement sur le taux de couverture végétale, aggravant ainsi le processus d'érosion et la régénération naturelle.

6. La stratégie de développement du PNB

Afin d'alléger la pression des populations autochtones et de leur troupeau sur les ressources naturelles protégées, l'administration du PNB pense qu'il faudrait entamer un certain nombre de projets de développement à leur profit. La forme de programmation de ces projets traduit une prise de conscience aiguë de l'administration du rôle joué par la population autochtone sur le maintien des ressources naturelles. Ce qui explique le caractère impératif et prioritaire des programmes d'aide à leurs destinataires.

Les projets de développement concernent essentiellement

- la généralisation de l'arboriculture et de l'apiculture à toutes les communautés rurales ;
- les travaux de protection des terres et d'amélioration foncière.

La reconduite annuelle depuis une dizaine d'année de ces activités indiquent que les objectifs programmés ont atteint

un niveau de réussite jugé encourageant par l'administration et sa tutelle.

Le but des programmes de développement est de diminuer la pression anthropozoogène sur les ressources naturelles protégées, en cherchant des solutions de rechange aux formes traditionnelles d'utilisation des terres.

La stratégie du parc national repose sur le démarrage d'un programme d'action visant à créer un certain nombre d'activités agricoles sous la forme de microprojets. Les opérations sont réalisées en commun et au profit des communautés rurales dans le but de les détourner progressivement, sur le long terme, de l'utilisation des terres protégées du parc national. Quand il s'agit de bénéficier sans aucune contrepartie de plants fruitiers, de ruches ou d'autres services, les populations rurales adhèrent facilement à cette approche.

Ces opérations contribuent en effet à améliorer les conditions de vie des communautés rurales en entraînant leur adhésion. Les sollicitations de ce type de projets sont de plus en plus pressantes de la part des communautés rurales. On constate sur le terrain de nouvelles pratiques agricoles plus rentables que les pratiques traditionnelles mais nécessitant un plus grand volume de travail et de nouvelles formes de qualification.

Afin de cultiver la relation de confiance qui s'est établie entre les communautés rurales et le personnel du parc, l'administration propose une nouvelle forme d'aide qui pourrait assurer une meilleure rentabilité, une plus grande optimisation des investissements et permettre une plus grande efficacité des programmes engagés. Les services offerts concernent les aspects techniques dans la conduite des vergers, les soins culturels, la vulgarisation, l'introduction de variétés à haut rendement ou de variétés tardives dans les régions de montagne pour remédier au problème des gelées

7. Commentaires et discussion

7.1. Les résultats

Les résultats de cette démarche, malgré les mauvaises conditions de sécurité observées dans ces zones ces dix dernières années, ont eu un impact jugé très satisfaisant par les gestionnaires du Parc national.

La satisfaction s'explique par deux aspects :

- d'une part, le succès sur le plan agronomique, puisque la majorité des vergers connaissent un taux de réussite élevé : d'après l'administration du parc, le taux de réussite de l'arboriculture avoisine 80% ; la performance est encore meilleure dans la commune de montagne de Hidoussa ;
- d'autre part, on constate un impact considérable sur les conditions de vie des communautés rurales. Il est nettement visible sur le terrain même s'il n'a pas encore été mesuré. Les conditions de vie se sont nettement améliorées à la suite de la commercialisation des premières productions des vergers. Les changements observés portent sur le type d'habitat. On est passé des maisons couvertes en tôles de zinc ou en chaumes de diss

(*Ampelodesma mauritanica*) à un habitat en dur, avec étage et terrasse accessible. Les commerces qui se multiplient et se diversifient sont un indice de l'apparition de nouveaux besoins chez les communautés bénéficiaires de ce programme. L'extension des vergers se fait sur les fonds propres des propriétaires, ainsi que le creusement de puits équipés de motopompes. Mieux encore, on observe le déclenchement d'un processus d'auto-développement chez les paysans. La réussite de certains les encourage à se lancer dans l'arboriculture fruitière. ...tels sont les indices visibles des changements positifs observés.

Ces dernières années, il était devenu difficile de travailler au cœur du parc en raison des problèmes d'insécurité. Par conséquent, le PNB s'est concentré sur la périphérie du Parc et a lancé une politique de développement dont la priorité est l'homme, premier utilisateur des ressources naturelles. Cette démarche, qui accapare les efforts de l'administration depuis des années, commence à donner ses fruits. Ces différents projets ont fini par avoir un impact positif sur l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines du parc. Les empiétements sur la forêt ont sensiblement diminué, mis à part les prélèvements faits sur le chêne vert et le genévrier oxycèdre en hiver pour se chauffer ou alimenter le bétail et sur lesquels l'administration ferme les yeux, compte tenu des conditions climatiques de montagne très rigoureuses en hiver. La réussite des plantations de vergers a encouragé le PNB à reconduire et généraliser ce programme à l'ensemble des communautés rurales du parc.

7.2. L'impact du développement

Plusieurs questions méritent d'être posées quant aux effets de cette approche sur les communautés rurales et sur la protection du PNB.

- La protection des écosystèmes est la première des fonctions du PNB. C'est pour cela que la première question à poser est : quel est l'impact de ces projets sur la protection des ressources naturelles ? Y-a-t il une remontée biologique des écosystèmes menacés, tel celui de la cédraie?
- Ces programmes financés par l'administration ont-ils permis un plus grand engagement des populations riveraines et une plus grande responsabilisation dans les opérations de protection du patrimoine naturel ? Bien qu'on n'ait pas encore quantifié l'impact de ces projets, des observations qualitatives ont pu être faites et des conclusions peuvent en être tirées
- Si, pour l'administration, ce type de développement, que l'on peut qualifier de forme de protection indirecte, a un impact sur les communautés rurales, nous ne connaissons pas encore son réel effet sur le pacage dans le PNB, ni sur la conservation des ressources naturelles. Il a certainement permis de créer de nouvelles pratiques agricoles avec le consentement des communautés, d'instaurer une relation de confiance mutuelle relative entre elles et le PNB qui les a aidées à améliorer leurs conditions de vie.

Les aides octroyées par le PNB leur ont permis de diversifier leurs ressources, tout en diminuant leur dépendance des produits de l'élevage. Mais si les conditions d'insécurité ont beaucoup dissuadé les communautés rurales à compter sur le pacage dans le parc et ont donné un répit aux écosystèmes, cela ne veut pas dire qu'elles ont pour autant abandonné totalement l'élevage en forêt.

7.3. La démarche de développement

L'aspect le plus significatif dans la démarche du PNB est le réseau de relations tissées avec plusieurs acteurs locaux qui ont des rôles distincts mais complémentaires dans le développement. Cette approche, basée sur ce que certains spécialistes appellent le "capital social" (Putman, 1993), a permis de créer une synergie à l'intérieur de la société rurale ; elle est à la base de la réussite du programme de développement.

Pourtant, cette forme de développement apparaît comme une aide à sens unique, un développement descendant, conçu et essentiellement réalisé par l'administration. En effet, quand on s'intéresse de près aux différents projets, on ne voit pas la contrepartie des populations autochtones dans la conservation du patrimoine naturel. Les relations avec l'administration sont informelles et non codifiées puisqu'il n'y a aucun contrat liant les deux parties. Il n'y a aucun engagement de la part des communautés rurales, par exemple, à diminuer les effectifs de leur cheptel, à participer à la protection des cédraies ou à entretenir des ouvrages de DRS en contrepartie des aides fournies par l'administration. L'analyse des statistiques concernant l'évolution des effectifs de troupeaux montre une certaine stabilité sur la totalité des communes du PNB et traduit l'attachement des populations rurales à cette activité.

Par ailleurs, si aujourd'hui l'amélioration des conditions de vie due à l'arboriculture fruitière contribue à diminuer indirectement la pression sur la forêt et à assurer une protection plus efficace des ressources naturelles, une augmentation de la population ou bien la chute des prix du marché des fruits pourraient à court terme inverser le processus et nous faire revenir à la case départ.

Si la finalité de ces projets est clairement définie, par contre on ne tient pas compte des interactions aux différentes échelles et avec les divers intervenants auprès des communautés rurales. Nous ne savons pas quelles sont les articulations avec le développement entrepris par les collectivités locales (communes et wilaya).

On peut donc se poser les questions suivantes : les responsables du parc auront-ils toujours les moyens de prendre en charge ces activités ? N'est il pas venu le moment de chercher une démarche qui implique entièrement les communautés dans leur prise en charge ?

La culture et l'entretien des relations sociales et professionnelles construites par le PNB faciliteraient une gestion participative réelle des acteurs sociaux, "garantissant entre eux un partage équitable des fonctions, droits et responsabilités de gestion d'un territoire, d'une zone ou d'un en-

semble donné de ressources naturelles ” (G.Borrini –Feyerabend et al., 2001).

Les connaissances méthodologiques et les expériences nationales et internationales devraient inspirer la mise en œuvre des différents programmes, associant communauté et administration dans le domaine de la gestion des ressources naturelles.

La nécessité d’une capitalisation des programmes de développement et des techniques de gestion participatives des ressources naturelles à travers des ateliers de travail est fondamentale pour améliorer l’efficacité des projets entrepris dans le parc national.

8. Conclusion

La démarche de protection des aires protégées par le développement des conditions de vie des populations riveraines est intéressante à plus d’un titre. Elle montre à l’évidence la nécessité d’approfondir la réflexion sur la manière d’élargir l’expérience, d’impliquer méthodiquement et plus efficacement les communautés rurales dans une gestion participative à long terme des ressources naturelles.

Les moyens dont est pourvu le PNB et la qualité des relations entretenues avec les autres acteurs de ce territoire (communautés, associations et institutions) sont les fondements de tout programme de développement. Une bonne démarche auprès des communautés rurales consiste à renforcer par des projets les capacités des franges marginalisées, tout en établissant des relations entre les différents acteurs et en les mettant sur un pied d’égalité. Elle permet une plus grande responsabilisation de l’ensemble des participants et l’assurance d’une plus grande efficacité du

développement, tout en garantissant une meilleure protection des ressources naturelles.

Toutefois, on ne peut baser la croissance du PNB et de sa périphérie que sur les ressources agro-pastorales. Dans ce type d’environnement, caractérisé par des contraintes physiques sévères, la diversification des sources de revenus des communautés rurales est la seule alternative pour diminuer la dépendance des ressources naturelles. Dans cet esprit, le potentiel paysager et le patrimoine naturel et culturel offrent des options intéressantes dans le domaine du tourisme de nature dans des conditions normales de sécurité. Ce domaine d’activité, inexploré dans cette région, offre des opportunités de revenus importants pouvant améliorer le niveau de vie des populations locales, tout en diminuant les pressions sur les écosystèmes protégés.

Références

- BORRINI-FEYERABEND G. et al., 2000, “Co-management of Natural Resource” *Iucn* . 95pp.
- EVANS, P. 1996, “ State-society synergy. Government and social capital in development”
International and Area Studies, Berkeley, Californie, Etats-Unis
- LAABED A., 2001, Plan de gestion du Parc National du Belezma. Rapport multigraphié. Batna. 14pp.
- LAZAREV G., ARAB M., 2001, Développement local et communautés rurales - Approches et instruments pour une dynamique de concertation. Edition Karthala Paris 349pp.
- SAHLI M., 2002, " Le recul des forêts en Méditerranée : le cas des monts du Belezma (Algérie) ". *Annales* volume V, 65-79. Publication du laboratoire d’Etudes et de Recherches Maghreb-Méditerranée. Université Mentouri-Constantine.